



SÉMINAIRE

OBSERVATOIRE BOUTROS-GHALI

Faire évoluer le maintien de la paix des Nations unies

Entre efforts de réforme
et mise en œuvre sur le terrain

Le 21 mai 2026



Rabat, Maroc



OBSERVATOIRE
BOUTROS-GHALI
DU MAINTIEN DE LA PAIX



DGRIS



Maintien de la Paix en
Environnement Francophone
2^{ème} Conférence Ministérielle

grip

Faire évoluer le maintien de la paix des Nations unies

Entre efforts de réforme et mise en œuvre sur le terrain

Assurer l'adéquation des processus de réforme pour garantir la performance, la cohérence et la pérennité du maintien de la paix

Problématique : Dans quelle mesure les processus de réforme des opérations de paix (OP) des Nations unies pourraient-ils apporter des réponses à un environnement international en mutation, marqué par des contraintes budgétaires accrues et des attentes opérationnelles toujours plus complexes ?

La réforme est un processus continu, l'amélioration reste toujours possible. [...] Le rythme donné devra donc s'accélérer si l'on veut que l'ONU avance au train soutenu qu'impose l'accélération de notre histoire marquant notre époque. Aussi riches d'enseignement qu'ils soient, les précédents ne suffiraient pas à nous guider : ce sont les besoins de l'avenir, de même que la forme et le contenu que nous souhaitons lui donner, qui doivent orienter notre action.

Boutros Boutros-Ghali,
Un agenda pour la paix (1992)



Synopsis

Malgré les multiples phases de crises et de remises en question auxquelles il a été confronté depuis le premier déploiement de Casques bleus en 1948, **le maintien de la paix a toujours réussi à se réinventer au cours de son histoire**. On pensera évidemment aux documents fondamentaux que sont l'*Agenda pour la paix* (1992), le *Rapport Brahimi* (2000) et le *Rapport Hippo* (2015). Comme le formule le professeur Michel Liégeois, ils « *adoptent une perspective à la fois rétrospective - tirer les leçons du passé - et prospective : dessiner le cadre des opérations de la décennie suivante* ».



Le Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali mettait effectivement en évidence cette dualité dès 1992 : c'est donc l'analyse des besoins futurs qui doit guider l'adaptation des opérations de paix. **La période charnière que traverse actuellement le maintien de la paix** est particulièrement marquée par la remise en cause du travail des missions sur le terrain, la crise du multilatéralisme et les divergences persistantes au sein du Conseil de sécurité (CSNU). Les difficultés financières de l'ONU, alimentées par la crise des liquidités et les réductions budgétaires, fragilisent encore davantage des contextes de déploiement toujours plus complexes.

Au niveau opérationnel, les Missions sont directement affectées par ces évolutions. La mise en œuvre des plans de contingence (-15% des budgets des opérations) et les ajustements capacitaires qui en découlent (-25% des effectifs de troupes et de police dans les OP) ont un impact tangible sur leur aptitude à atteindre leurs objectifs et à remplir leurs mandats. Dans de nombreux contextes, notamment dans les espaces francophones, les missions doivent composer avec des contraintes logistiques, humaines et sécuritaires accrues, tout en maintenant un niveau d'exigence élevé vis-à-vis des populations et des autorités hôtes.



Les Nations unies ont déjà mis en avant plusieurs initiatives pour faire évoluer le maintien de la paix. Le [Nouvel Agenda pour la Paix](#) et le [Pacte pour l'avenir](#) en sont deux illustrations récentes. La [Résolution 2719](#) (2023) offre la possibilité de développer les partenariats avec des organisations régionales et sous-régionales. En avril 2026, la publication d'*Action pour le maintien de la paix Impact (A4P-I)* est venue compléter les initiatives [A4P](#) et [A4P+](#), en proposant par exemple des pistes pour l'amélioration de la performance des Missions.

Cependant, les ajustements immédiats proscrits par les contraintes budgétaires croissantes, poussent à **réévaluer continuellement l'équilibre entre volontés de réforme, ressources disponibles et priorisation des objectifs**. À ce titre, les initiatives en cours au siège, telles que le [Plan d'action de l'initiative ONU 80](#) traduisent une volonté d'adaptation institutionnelle mais soulèvent également des interrogations sur la capacité du système onusien à évoluer tout en préservant ses ambitions opérationnelles. La *Revue sur l'avenir de toutes les formes d'opérations de paix*, actuellement conduite par le Secrétariat général, constituera une nouvelle étape pour ajuster les modèles d'OP.

Ces réflexions ouvrent aussi la voie à une reconfiguration du rôle des PCTP – notamment francophones – dans l'appui aux missions, tant sur le plan politique qu'opérationnel. Durant la conférence ministérielle de 2025 à Berlin, les pays francophones ont renouvelé leur soutien aux valeurs et aux actions de l'ONU à travers de nouveaux [engagements](#). Dans ce contexte, il peut être utile de **réfléchir aux capacités et aux compétences spécifiques que ces PCTP pourraient mobiliser, ainsi qu'à la manière dont ils pourraient coordonner leurs efforts**.

Quelles leçons apprises pouvons-nous tirer de la mise en œuvre des initiatives de réformes précédentes et actuels, au siège de l'ONU et sur le terrain ? Comment garantir la cohérence entre les efforts de réforme présents et la projection de nouveaux modèles d'OP ? Quels “besoins de l'avenir” doivent être au cœur des réformes d'aujourd'hui ?



Programme provisionnel

Lieu : Mess des officiers , Rabat, Maroc

Date : 21 mai 2026

Organisateurs : Observatoire Boutros Ghali du Maintien de la Paix, avec le soutien du Ministère français des Armées et des Anciens combattants et des Forces armées royales du Maroc.

Accueil des participants (9h30 - 10h)

Mots d'introduction (10h-10h30)

- Général de division Mohammed LAKOUTI, Représentant des Forces Armées Royales du Maroc;
- Général de corps d'armée Éric PELTIER, Directeur général adjoint des relations internationales et de la stratégie, Ministère des Armées français;
- Solène JOMIER, Chercheuse au sein du GRIP et coordinatrice de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix.

Pause-café (30 min)

**Panel 1 - Intégrer et ajuster : les efforts de réorganisation depuis
le Siège des Nations unies (11h-12h30)**

Le Secrétariat général des Nations unies a engagé ces dernières années plusieurs initiatives de réforme du pilier paix et sécurité, qui visent à soutenir la capacité de l'organisation à répondre au mieux aux crises, à l'évolution des menaces sécuritaires et aux contestations croissantes visant les opérations de paix. Ces efforts visent notamment à renforcer la cohérence institutionnelle, à améliorer l'efficacité opérationnelle des missions et à adapter les outils onusiens aux réalités contemporaines des conflits. Toutefois, ces dynamiques de réorganisation se déploient dans un contexte diplomatique marqué en 2026 par des divergences politiques croissantes entre États membres, des contraintes budgétaires accrues et une remise en question du fonctionnement du maintien de la paix. Ce panel entend dresser un état des lieux des réformes récentes ou en cours de mise en œuvre (ONU 80, Revue sur l'avenir de toutes les formes d'opérations de paix) au sein du pilier paix et sécurité du système onusien, des évolutions actuelles du contexte politico-financier dans lequel elles s'inscrivent, et des possibles freins à leur adoption consensuelle.

Intervenants

- Général de brigade Guillaume PONCHIN, Chef de la représentation Militaire et de la Défense, Mission permanente de la France auprès des Nations unies;
- Flaminia MINELLI, Cheffe du Service des politiques et des meilleures pratiques au sein de la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation, Département des opérations de paix;
- Ronny PATZ, Chercheur et politologue, Institut allemand de développement et de durabilité (IDOS).

Modération: Arthur BOUTELLIS, Conseiller senior à l'International Peace Institute (IPI) et chercheur associé à l'Observatoire Boutros-Ghali.



Pause déjeuner (1h30)

Panel 2 - Mettre en œuvre et adapter : les opérations de maintien de la paix face à l'application des réformes sur le terrain (14h-15h30)

Qu'il s'agisse de l'amélioration de la performance opérationnelle, de la lutte contre la désinformation et la mésinformation, de l'intégration de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS), ou encore du recours aux nouvelles technologies, des mutations majeures transforment concrètement le fonctionnement des opérations sur le terrain. Leur application intervient toutefois dans des environnements sécuritaires et politiques particulièrement contraints, marqués par la complexification des contextes de déploiement, la réduction des ressources et des liquidités, la multiplication des plans de contingence et des relations parfois complexes avec les États hôtes. Le maintien de la paix doit désormais concilier de nouveaux équilibres. Ce panel a pour objectif d'examiner les principales mesures issues des réformes récentes

et leurs modalités de mise en œuvre au sein des opérations de paix. Les échanges pourront porter sur les adaptations organisationnelles et opérationnelles observées sur le terrain, sur les effets concrets de ces réformes en matière de performance et de protection, ainsi que sur les obstacles politiques et institutionnels qui peuvent en freiner leur application effective.

Intervenants

- Général de division Khar DIOUF, Forces armées du Sénégal, Ancien Commandant a.i de la MONUSCO;
- Colonel Radouan KHAMID, Commandant du contingent marocain à la MINUSCA;
- Dr Néné Amy OUEDRAOGO, Contrôleur Général de Police, Conseillère Police du Chef de la Composante Police de la MINUSCA;
- Pr Sarah-Myriam MARTIN-BRÛLÉ, Professeure à l'Université Bishop et directrice du Centre FrancoPaix.

Modération: Clémence BUCHET-COUZY, chargée de recherche au sein du GRIP et à l'Observatoire Boutros-Ghali.

Pause-café (30 min)





Panel 3 - Innover et pérenniser : défis de la cohérence des nouveaux modèles d'opérations de paix face aux nouvelles incertitudes (16h-17h30)

Les opérations de paix des Nations unies évoluent aujourd'hui dans un environnement international marqué par des incertitudes politique, sécuritaire et financière accrues. Face à ce nouveau paradigme, les Nations unies sont conduites à repenser les modèles d'opérations de paix afin d'adapter leurs mandats, leurs formats d'intervention et leurs capacités de déploiement. Cela soulève également des interrogations sur la cohérence stratégique et la pérennité du maintien de la paix comme mécanisme multilatéral. Si les réflexions actuelles sur l'avenir des missions de paix s'inscrivent dans des dynamiques de réforme de long terme, déjà engagées par l'ONU, leurs orientations doivent aussi pouvoir intégrer et s'adapter aux nouveaux paramètres de la donne internationale. Ce panel proposera un échange sur les transformations en cours du maintien de la paix, et sur les moyens de concilier adaptation, efficacité opérationnelle et vision commune du maintien de la paix dans un monde incertain.

Intervenants

- Daniela KROSLAK, Cheffe du Bureau d'appui des Nations Unies en Haïti (BANUH) - en visioconférence;
- Nicolas GUINARD, Directeur des affaires politiques & gouvernance démocratique, Organisation internationale de la francophonie (OIF);
- Arthur BOUTELLIS, Conseiller senior à l'International Peace Institute (IPI) et chercheur associé à l'Observatoire Boutros-Ghali.

Modération : Dr Antoine YOUNSI, chargé de recherche au GRIP et à l'Observatoire Boutros-Ghali.

Conclusion (17h30-18h)

Par Solène Jomier, Observatoire Boutros-Ghali

